

Document d'orientation :

**Elaboration d'un plan stratégique national pour la réduction
de l'usage du mercure dans l'exploitation minière artisanale
et à petite échelle de l'or**



UNEP

Version 2.0 : 15 mai 2012

- Ebauche de traduction -

Table des matières :

APERCU

SECTION 1

Aperçu général et principes de base

SECTION 2

Elaboration du plan stratégique national pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or

ANNEXE I

Questions à examiner lors de la collecte des données

ANNEXE II

Table des matières proposée pour le plan stratégique national

ANNEXE III

Liste des ressources nécessaires

Avant-propos

Dans sa décision 24/3 IV sur la gestion des produits chimiques, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a prié le Directeur exécutif du PNUE, agissant en consultation avec les gouvernements et les autres parties prenantes, de renforcer les partenariats relevant du programme relatif au mercure du PNUE en prenant un certain nombre de mesures, y compris en renforçant le partenariat pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or.

A cet égard, le PNUE a lancé des projets régionaux en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud dans le cadre du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques en coopération avec plusieurs partenaires intéressés. Le projet contribuera aux efforts actuellement déployés pour renforcer les capacités afin de s'attaquer à cette question complexe.

Le présent projet de document d'orientation fait partie de l'engagement souscrit par le PNUE au titre du projet de démarrage rapide. Il a pour objectif de fournir des indications aux gouvernements pour la mise en oeuvre d'un plan stratégique national afin d'améliorer les pratiques et conditions de travail dans le secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or et d'atténuer ses incidences sur l'environnement mondial. Il a pour but d'aider à réunir différents niveaux gouvernementaux, les mineurs, la société civile et le public au sein d'une même mission pour améliorer la qualité de vie dans les communautés minières concernées. Toute partie du présent document peut être utilisée pour la rédaction du plan stratégique national.

De plus, lors de l'INC II, les états ont exprimé leur volonté d'inclure dans le futur traité sur le mercure des plans d'action nationaux pour réduire l'usage et les émissions de mercure dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or. Ce document d'orientation ainsi que les expériences de gouvernements nationaux qui l'ont employé jusqu'ici devraient fournir d'importants enseignements dans la perspective de négociations à venir.

Le PNUE encourage les états connaissant une exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or active à développer des plans stratégiques nationaux. Des partenaires au sein du Partenariat se tiennent prêts à conseiller les états dans leurs efforts. Des exemples de plans stratégiques nationaux sont en outre disponible sur le site internet du PNUE.

Le présent document a été élaboré par le Service Substances chimiques de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE en consultation avec plusieurs partenaires. Il s'agit d'une version préliminaire qui sera actualisée compte tenu de l'expérience acquise au fur et à mesure de son utilisation. Ce document a été reproduit sans avoir été officiellement édité. Enfin, il est disponible sur le site internet du PNUE en anglais, français et espagnol.

APERCU

Le présent document a pour projet de fournir des projets de directives aux gouvernements en vue de l'élaboration d'un plan stratégique national pour « l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or » permettant d'améliorer les pratiques et les conditions de travail dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or et d'atténuer les effets de cette activité sur l'environnement. Il a pour but d'aider à réunir différents niveaux de gouvernement, les mineurs, la société civile et le public au sein d'une même mission pour améliorer la qualité de vie dans les communautés concernées.

Il a été élaboré dans l'intention d'appliquer une approche globale de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or, comprenant une analyse du cadre juridique, pédagogique, économique, réglementaire et coercitif ainsi qu'un budget et un plan de travail identifiant les sources de financement et les partenaires éventuels afin d'aller de l'avant. Néanmoins, la réduction du mercure occupe une place prédominante dans ce document étant donné qu'elle est souvent considérée comme une bonne première approche pour instaurer des liens et suivre les progrès accomplis dans ce type d'exploitation minière.

Ce document d'orientation constitue l'un des éléments de la réponse du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au paragraphe 27 de la décision 24/3 du Conseil d'administration sur le mercure « concernant le renforcement du partenariat pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or ». Ce partenariat a pour objectif de réduire au minimum, voire d'éliminer les utilisations et les rejets de mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or.

But et objectif

Le plan stratégique national permet de fournir une base et des orientations précises pour l'exécution d'activités destinées à surmonter les problèmes posés par l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or. Ce type d'outil de planification est particulièrement utile pour tirer parti des activités existantes, mobiliser des ressources, unir des parties prenantes qui ne sont pas nécessairement habituées à travailler ensemble ainsi que pour représenter des approches et des intérêts divergents.

Le présent document comporte deux sections et trois annexes.

- | | |
|------------|---|
| SECTION 1 | La première section comprend des informations générales et des principes de base pour l'élaboration d'un plan stratégique national global dans le secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or. |
| SECTION 2 | La deuxième section présente en détail un plan en six étapes sur la manière d'élaborer le plan stratégique national pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or. |
| ANNEXE I | Questions à examiner lors de la collecte de données. |
| ANNEXE II | Exemple de budget et d'échéancier |
| ANNEXE III | Table des matières proposée pour le plan stratégique national. Les gouvernements qui élaborent un plan stratégique national sont encouragés à utiliser cette table des matières comme structure de leur plan. |
| ANNEXE IV | Liste des sites Internet des ONG et des organisations intergouvernementales qui peuvent fournir des informations utiles pour l'élaboration d'un plan stratégique national. |

SECTION 1 : Aperçu général et principes de base¹

Qu'est-ce que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or?

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or est l'extraction de l'or par des mineurs regroupés en petites et moyennes entreprises et utilisant des techniques variées. Des pratiques simples nécessitant peu d'investissements économiques sont souvent utilisées; toutefois, les techniques peuvent aller de l'usage manuel de la batée à des communautés organisées de mineurs utilisant des équipements plus onéreux et des procédés sophistiqués (tel que le charbon actif).

Pourquoi et comment le PNUE s'intéresse-t-il à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or?

Le PNUE a reçu pour mandat d'améliorer les activités relatives à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or, en collaboration avec des réseaux dans le cadre de son Partenariat mondial pour le mercure. Ce Partenariat mondial a pour objectif général de protéger la santé humaine et l'environnement des rejets du mercure et de ses composés en réduisant au minimum et si possible en éliminant les rejets mondiaux et anthropogéniques du mercure dans l'air, l'eau et les sols.

Ce document d'orientation est conçu pour assister des états confrontés à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or à définir des plans stratégiques nationaux. Un plan stratégique national permet notamment d'établir des objectifs clairs et les moyens de les atteindre. Tandis que l'objet premier du plan stratégique national porte sur les émissions et la pollution de mercure, il présente une opportunité d'aborder également d'autres aspects de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or. Ces aspects comprennent des problématiques liées aux conditions de travail et à la santé des mineurs du secteur, des problèmes de genre, de sécurité alimentaire, de travail des enfants, les conflits liés à l'exploitation du sol et les conflits et tensions liés à des services sociaux.

Le mercure est souvent considéré comme une bonne première approche de l'instauration de liens et du suivi des progrès accomplis dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or; cependant, le présent document d'orientation a été élaboré afin de permettre de mieux intégrer la question de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or dans les programmes nationaux en faveur du développement.

Quelle est l'importance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or?

Ce type d'exploitation est important pour le développement mondial. Environ 10 millions de personnes dans plus de 70 pays dépendent de ce secteur pour leurs revenus, et produisent près de 12 % de l'approvisionnement mondial en or (Telmer K. et Veiga M., 2008). Le nombre de mineurs devrait s'accroître au fur et à mesure que l'exploitation de l'or devient de plus en plus lucrative : le prix de l'or a augmenté significativement au cours des dernières années, passant de US\$260 l'once en mars 2001 à US\$1500 l'once en avril 2011.

Les activités d'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or peuvent avoir des incidences importantes sur l'environnement et la santé humaine, laissant des sites d'extraction extrêmement pollués, une situation qui peut perdurer pendant des siècles. Les pratiques courantes d'amalgamation au mercure peuvent par exemple entraîner des risques pour l'environnement et la santé non seulement au niveau local mais au-delà. Le mercure est un produit hautement toxique couramment utilisé pour séparer le métal du minerai parce qu'il est considéré comme efficace, facile à utiliser, disponible en grande quantité et peu onéreux.

Les populations qui vivent près des sites d'extraction minière ou en aval des cours d'eau ou des vents sont très exposées aux risques environnementaux à long terme. Sur l'un des sites du Programme mondial sur le mercure de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), près de 50 % des mineurs présentaient des tremblements. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que le taux d'incidences de débilité mentale légère atteignait près de 17,4 pour 1 000 enfants nés dans les populations pratiquant la pêche de subsistance près des sites d'exploitation minière de l'or en Amazonie (OMS, 2008).

¹ Cette section a pour objectif de fournir un aperçu général de la question. Des informations plus détaillées figurent sur le site Internet ci-après : <http://www.artisanalmining.org/index.cfm>.

Le transport à longue distance du mercure dans l'atmosphère provoque également une contamination de l'air et des ressources en eau. La contribution de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or à la pollution mondiale par le mercure est importante. Cette activité est considérée comme la plus grande utilisatrice de mercure dans le monde, dépassant récemment l'industrie du chlore. Les évaluations mondiales montrent que ce type d'exploitation rejette au moins 1 000 tonnes de mercure par an, y compris 400 tonnes directement dans l'atmosphère (Telmer K. et Veiga M., 2008). L'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or représente souvent un défi important en matière de gouvernance, notamment dans les domaines où elle est informelle et/ou illégale. En outre, il est actuellement difficile de coordonner toutes les parties prenantes concernées par l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or. C'est pourquoi il est essentiel que ce secteur soit organisé et l'appui à la formation pour un développement organisationnel est un élément clé de toute stratégie visant à réduire l'utilisation du mercure.

SECTION 2 : Elaboration d'un plan stratégique national pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or

L'élaboration d'un plan stratégique national pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or est l'occasion de mettre en place une base claire et transparente pour l'appui à la mise au point et à la mise en œuvre d'activités durables pour aborder le problème au niveau national, tout en tenant compte des problématiques sociales, environnementales et économiques connexes. Le plan devrait s'efforcer de coordonner et de mobiliser les capacités nationales en vue de prévenir la pollution, de réduire et d'éliminer les risques associés à ce secteur d'activités.

La mise en œuvre d'un plan stratégique national pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or présente de nombreux bénéfices et avantages potentiels :

- Amélioration de la santé et de la qualité de l'environnement des communautés d'orpailleurs, y compris réduction des rejets mondiaux de mercure
- Renforcement des liens avec l'ensemble des programmes de développement et de ceux relatifs aux droits de l'homme et à l'environnement
- Meilleur accès aux ressources nécessaires
- Intensification de la coopération et de la collaboration
- Durabilité à long terme du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or
- Promotion de moyens de subsistance alternatifs

L'annexe I présente une esquisse de table des matières pour un plan stratégique national d'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or. La structure proposée comprend sept parties :

1. Résumé analytique
2. Introduction et informations générales
3. Aperçu national
4. But et objectifs prioritaires
5. Stratégies de mise en œuvre (10 à 20 pages)
6. Mécanisme d'évaluation
7. Annexes

Il est important que le plan soit basé sur les connaissances scientifiques actuelles, y compris les effets sur la santé et l'environnement ainsi que sur une analyse sociale et économique appropriée, regroupant différents niveaux de gouvernements, les orpailleurs, la société civile et le public au sein d'une même mission.

Le plan stratégique national devra identifier et utiliser des outils institutionnels et réglementaires de mise en œuvre, et la création d'un environnement juridique porteur pour développer un secteur responsable de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or est un point de départ évident pour la stratégie.

La présente section met en avant une proposition de processus en six étapes pour utilisation par les autorités nationales lors de l'élaboration du plan stratégique national. L'annexe II contient un diagramme étape par étape pour aider à l'élaboration du plan.

- | | |
|-----------|--|
| ETAPE 1 : | Mise en place d'un mécanisme de coordination |
| ETAPE 2 : | Rassemblement d'informations de référence et aperçu de la situation au niveau national |
| ETAPE 3 : | Définition d'un but et d'objectifs |
| ETAPE 4 : | Formulation de la stratégie de mise en œuvre |
| ETAPE 5 : | Mécanisme d'évaluation |
| ETAPE 6 : | Adoption du plan stratégique national |

Ces étapes représentent différentes tâches devant être réalisées au cours la mise en œuvre du plan. Les pays suivront des stratégies différentes dans la réalisation de ces étapes en fonction des réalités nationales. De plus, le niveau d'information de l'opinion publique nationale à l'égard de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or permettra de déterminer si des efforts supplémentaires doivent être entrepris.

La plupart de ce projet de directives concerne le mercure; toutefois, le plan stratégique devrait bien entendu intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux et juridiques, compte tenu des processus nationaux de développement existants et de leurs produits, tels que les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans nationaux de développement basés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce document se concentre particulièrement sur la problématique des émissions de mercure causées par l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or ; toutefois, les plans stratégiques nationaux se doivent d'inclure des considérations d'ordre économique, social, environnemental et légal liées à ce secteur.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_15557

